

Appel à projets : Fonds spécial Maghreb 2027

Les conflits actuels, régionaux comme internationaux, pèsent sur les relations et les coopérations entre les pays de la Méditerranée. Pourtant, les relations euroméditerranéennes – qui sont fondées sur une histoire commune – représentent une opportunité immense pour le développement et la promotion de la démocratie, du développement durable et de la paix. Il est nécessaire d'aborder avec les jeunes des problèmes fondamentaux – en particulier, les inégalités sociales et économiques, les discriminations, les effets du changement climatique, le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et la violation des droits humains. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) subventionne des rencontres de jeunes trilatérales et multilatérales avec le Maghreb. Ces rencontres peuvent soutenir l'éducation citoyenne, la participation et l'inclusion. Elles permettent d'intégrer des perspectives qui représentent l'ensemble de la jeunesse au sein des processus de développement de nos sociétés.

Sur les deux rives de la Méditerranée, les jeunes expriment un certain mécontentement, ainsi que de la méfiance vis-à-vis des institutions politiques et des promesses de réformes – comme on peut l'observer dans les manifestations ou sur les réseaux sociaux. Les rencontres internationales de jeunes permettent de renforcer les connaissances sur les processus démocratiques, de susciter un intérêt pour les élections et d'apprendre à adopter un rapport critique aux discours politiques et aux fake news, en se forgeant sa propre opinion. Ces rencontres ouvrent des espaces pour des perspectives multiples, et permettent d'échanger sur un pied d'égalité sur des questions de société actuelles – telles que l'égalité d'éducation, l'entrée sur le marché de travail, la justice sociale et les libertés individuelles. L'accent est mis sur les dialogues interreligieux, le passage de la tradition à la globalisation, ou encore la participation civique et politique des femmes, de personnes migrantes, de la communauté LGBTQIA+ et de jeunes en situation de handicap.

Le travail de mémoire et la pédagogie de paix constituent le fondement d'échanges pacifiques et au service de la coopération entre la France, l'Allemagne et les pays du Maghreb. L'OFAJ encourage des projets susceptibles de mettre en lumière des vécus différents par rapport au passé colonial et postcolonial, et qui peuvent traiter de sujets extrêmement sensibles et d'émotions très vives. Le renforcement de l'engagement des jeunes et de la société civile permet de résister contre les discours populistes, extrémistes et fondamentalistes, et de contrer l'instrumentalisation de l'histoire.

Les coopérations euroméditerranéennes se voient affectées notamment par les développements internationaux actuels concernant la sécurité énergétique, la raréfaction des ressources et leur usage de manière durable. L'OFAJ soutient des projets qui abordent les différentes conséquences du changement climatique et des conflits internationaux dans les pays partenaires. Ces projets doivent permettre le développement de solutions mises en place par les jeunes et pour les jeunes. Ainsi, les participantes et participants apprennent des compétences interculturelles, qui contribuent à leur épanouissement personnel et professionnel.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T : +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Grâce au Fonds spécial Maghreb, financé à parts égales depuis 2019 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par le ministère allemand des Affaires étrangères, l'OFAJ comble un manque dans les offres de soutien. Ce fonds spécial est accompagné par le réseau Maghreb et par [le conseiller régional Maghreb de l'OFAJ](#).

1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trilatéraux et multilatéraux de jeunes, ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et être en lien avec une **question sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également recourir à de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes** et inclure de **nouveaux groupes cibles**, tout en produisant des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des [Directives de l'OFAJ](#), les rencontres numériques et hybrides sont également éligibles¹.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins une des thématiques suivantes et aborder l'un des sous-thèmes. Veuillez les lire attentivement avant de soumettre votre candidature :

A Promouvoir la démocratie et la participation de toutes et tous les jeunes

- Évoquer les prochaines élections et l'importance de la participation électorale
- Renforcer les connaissances portant sur les institutions démocratiques et sur l'État de droit, renforcer la séparation des pouvoirs, la liberté d'opinion et de la presse et l'émancipation
- Présenter des possibilités de participation démocratique dans les conseils de jeunes, dans les associations, etc. ; développer avec tous les jeunes des initiatives d'engagement qui leur soient accessibles, en fonction de leurs compétences et de leurs qualités, et encourager les jeunes d'agir de manière responsable
- Discuter des défis et des opportunités de l'intelligence artificielle et enseigner une utilisation raisonnée ainsi qu'un regard critique des réseaux sociaux et des médias – notamment vis-à-vis des discours nationalistes et populistes

¹ L'OFAJ met à disposition [des guides et des ressources pédagogiques](#) pour la planification et aussi pour la réalisation en ligne de rencontres et de formations.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

B Agir ensemble pour la diversité

- Permettre aux jeunes de développer des initiatives contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, promouvoir les dialogues interreligieux et permettre un échange pacifique
- Améliorer les connaissances des jeunes sur les droits humains
- Transmettre des stratégies pour contrecarrer des discours discriminants populistes
- Soutenir l'inclusion, l'égalité des genres et les droits des groupes minoritaires, tels que la communauté LGBTQIA+ ; évoquer les défis et les opportunités autour de la migration et de la diversité
- Déconstruire des préjugés à travers le sport, notamment vis-à-vis des jeunes personnes porteuses de handicaps
- Découvrir la diversité linguistique et culturelle au sein des pays partenaires

C Encourager les débats sur la mémoire auprès des jeunes

- Encourager une réflexion critique sur les différentes traditions d'acquisition des connaissances, d'éducation et de recherche
- Développer des formats et des méthodes pour aborder de manière critique les débats sur la mémoire et sur l'héritage culturel ; sensibiliser à la diversité culturelle et aux identités collectives
- Transmettre différentes perceptions du passé et des liens avec le présent, notamment par rapport à l'histoire coloniale et postcoloniale
- Présenter l'histoire du conflit entre Israël et la Palestine, pour permettre aux jeunes de se familiariser avec des perspectives différentes sur ce thème, et formuler leur opinion de manière tolérante lors de moments émotionnellement chargés

D Mobiliser les jeunes pour la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique

- Comparer différentes perspectives sur les effets du changement climatique, par exemple en matière d'économie, société et démographie ; évoquer le lien entre migration et changement climatique
- Découvrir des stratégies de coopération euroméditerranéennes dans le secteur de l'énergie et discuter des défis internationaux actuels
- Sensibiliser à la fois à la finitude des ressources naturelles – rareté de l'eau, désertification, sécheresses en Europe et en Afrique du Nord – et à l'utilisation durable de ressources
- Permettre à des jeunes issues de milieux ruraux, de quartiers qui traversent des difficultés structurelles, de milieux urbains, etc., de développer des initiatives accessibles pour la protection de l'environnement

E Soutenir la formation professionnelle des jeunes, l'innovation et l'entrepreneuriat social

- Réaliser des rencontres avec des jeunes en apprentissage, des demandeuses et demandeurs d'emploi et des jeunes avec de l'expérience dans différents secteurs (énergie, nouvelles technologies, numérique et IA, artisanat, secteur de la santé et des soins, médias et culture, etc.) pour échanger sur les pratiques de travail

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- Présenter des perspectives professionnelles s'adressant à des jeunes en milieu rural, à de jeunes femmes, à des jeunes appartenant à des minorités ethniques, à des personnes migrantes et à des personnes porteuses de handicaps ; promouvoir l'entrepreneuriat (social)
- Thématiser la santé mentale et l'intégration professionnelle des jeunes, afin de définir de meilleures conditions pour la formation et l'emploi
- Comparer les conditions de travail (sécurité au travail, code du travail, etc.) dans les pays partenaires, afin d'élaborer des perspectives de réformes

Outre les méthodes d'éducation non formelle et d'échange international de jeunes, le sport, l'art et la culture se prêtent très bien à la transmission et à la présentation de contenus sur de nombreux sujets. Grâce à ces approches, certaines thématiques peuvent être traitées de manière plus concrète, être plus accessibles pour les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

2 Critères de subvention

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux [Directives de l'OFAJ](#), cet appel à projets s'adresse à des associations à but non lucratif, à des comités de jumelage, à des collectivités locales ou régionales, à des organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, ou encore à des acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport. Des établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle peuvent également être porteurs de projet.

En plus d'un porteur de projet originaire de France ou d'Allemagne, il faut au moins une organisation d'un autre pays, impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Publics cibles, personnes participantes

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le public cible des projets. Les rencontres s'adressent à des enfants, à des élèves et à des jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle et aux organisations dédiées au travail de jeunesse. Les offres de mobilité sont ouvertes à l'ensemble de la jeunesse, et doivent être le plus accessibles possible. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes qui n'ont pas encore eu la possibilité de participer à un programme

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

d'échange ; par exemple, de jeunes personnes réfugiées ou en situation de handicap².

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de personnes participantes de chaque pays soit équilibré (de préférence, un tiers par pays). Le groupe subventionné peut compter jusqu'à 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre de personnes accompagnatrices, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet éligible doit prévoir trois phases de rencontre – une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Le projet peut se dérouler sur une période qui peut s'étendre entre un et trois ans. L'objectif est que le même groupe s'engage sur l'ensemble du cycle de trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises à chaque phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2027. Une date de début et une date de fin doivent être précisées afin de calculer la subvention. Chaque rencontre peut uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Des rencontres préparatoires peuvent également être subventionnées. Pour ce faire, une demande séparée doit être soumise pour le fonds spécial.

2.4 Pays partenaire du Maghreb

Pour être éligibles, les projets doivent impliquer un des pays suivants : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Des rencontres multilatérales, avec deux ou trois pays partenaires du Maghreb, ne peuvent être subventionnées que dans des cas justifiés par leur contenu et par leur thématique – par exemple, lorsqu'il y a un lien géographique et/ou historique entre les pays.

2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Il est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser à la thématique, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trilatéraux.

² L'OFAJ s'engage à rendre son offre de programmes accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi les Directives définissent la notion de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Il s'agit d'un terme administratif désignant les jeunes subissant des désavantages et/ou des discriminations qui rendent leur accès à la mobilité internationale plus difficile ou plus limité.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- **Participation** : les jeunes participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.
- **Résultats et impact** : le projet doit mener à la production d'un résultat concret³ et atteindre des personnes au-delà du cercle des personnes participantes.
- **Protection de l'environnement** : dans le cadre d'un objectif de neutralité carbone et de protection de l'environnement dans les échanges de jeunes, les rencontres écoresponsables sont encouragées. Consultez [le guide des projets internationaux de jeunes plus écologiques](#) ou consultez les 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#). Grâce à l'application de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer le bilan carbone de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat !
- **Éducation aux médias** : transmettre les connaissances et les outils nécessaires à une utilisation critique des nouveaux médias et de l'intelligence artificielle, et sensibiliser aux avantages et aux inconvénients de ces technologies, notamment en ce qui concerne les différences d'accès, la protection des jeunes et l'utilisation de ces nouveaux médias.
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Communication et visibilité** : il convient de prévoir une stratégie de communication à travers les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition. Les porteurs de projet adapteront la communication aux réalités des contextes locaux et aux intérêts des participantes et participants.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de personnes participantes impliquées. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base d'une journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train. **Il est nécessaire d'apporter des fonds propres en plus de la subvention ou de chercher des apports financiers tiers.**

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique ou hybride.

³ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T : +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

60 % de la subvention sera versée un mois avant le début de la phase de projet. Le montant restant sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou allemand avant le **1^{er} novembre 2026** en remplissant le [formulaire de candidature](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit impérativement être envoyée **par courrier électronique à trilateral@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. La demande peut être complétée par des informations supplémentaires. Seuls des fichiers en format PDF seront acceptés. Les structures demandeuses n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre les statuts de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection. La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

L'unité « Régions, Europe et Voisinage » de l'OFAJ proposera un web-café le 10 septembre 2026, en allemand, et un le 11 septembre 2026, en français, sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Merci de vous inscrire [ici](#) pour le web-café en français et [ici](#) pour celui en allemand, au plus tard le 9 septembre 2026.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projet « Programmes trilatéraux »
+33 1 40 78 18 85
trilateral@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org